

Tubes led





remplacement anciens tubes - ballast 25 (environ 28w contre 72w pour applications standards)

Avantage : remplacement rapide

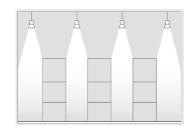
Limites : faibles hauteurs – dépend de la vétusté des luminaires existants



Attention aux produits exotiques – importance d'une vraie garantie

Luminaires led intégrés

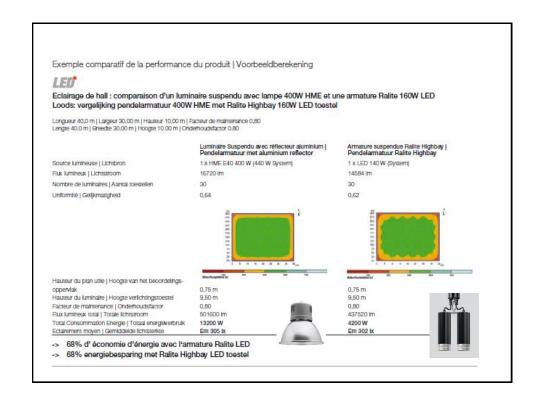


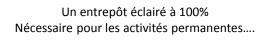


 Modules powerLed optiques précises pour répondre à chaque situation (ex. 29w remplace 72w)













Les luminaires avec lampes à décharge demandent un temps d'amorçage d'environ 4 minutes.... ne permettent pas un allumage instantané





Solutions de gestion



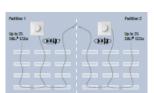
- Détection de présence pour allumer juste quand il faut (valable avec sources compatibles - tubes fluorescents ou led)
- Possibilité de gradation à 10% pour maintenir un éclairage de sécurité
- Variation de l'intensité de l'éclairage suivant l'apport de lumière naturelle



Digital Adressable Lighting Interface

Le système DALI est un protocole numérique qui permet de répondre à de multiples situations d'économie d'énergie

- · Variation de l'intensité de la lumière
- Adresser des luminaires pour les commander par zones au départ d'un seul câblage (évite des travaux de modification câblage, ex. déplacement de cloisons)
- La commande numérique peut être pilotée à distance (pc, smartphone)



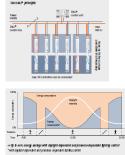




Le DALI permet de programmer l'intensité générale de la lumière suivant différentes périodes horaires, dépendant ou non de la lumière de jour

Tous les luminaires sont reliés par un simple câble à 2 fils et sont adressés ; Ceci permet de les grouper ou les séparer par zone et leur attribuer une fonction adaptée à chaque endroit.





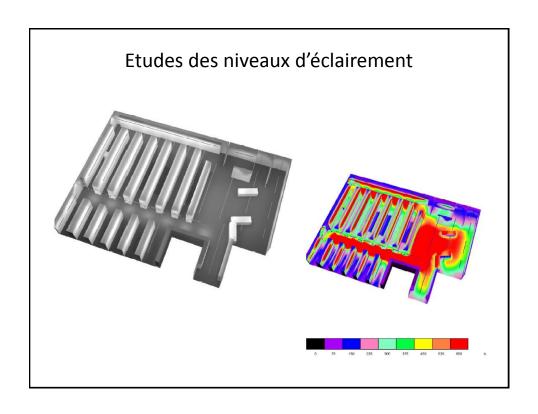
CARLIER BOIS

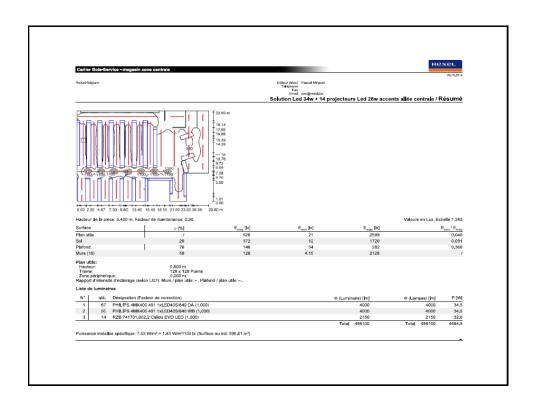
Exemple de projet d'économie d'énergie :

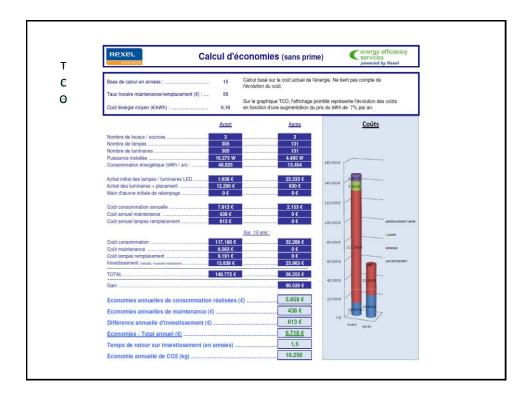




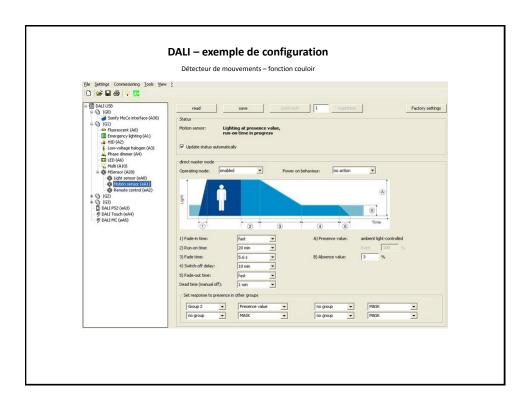




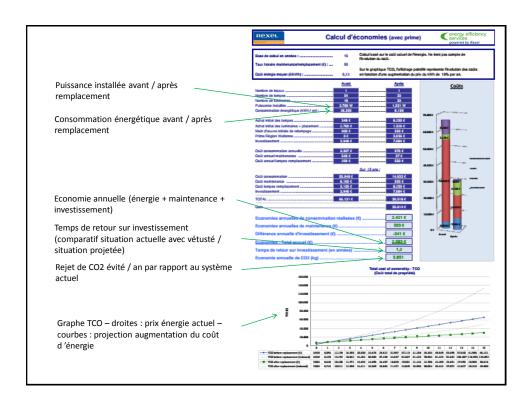


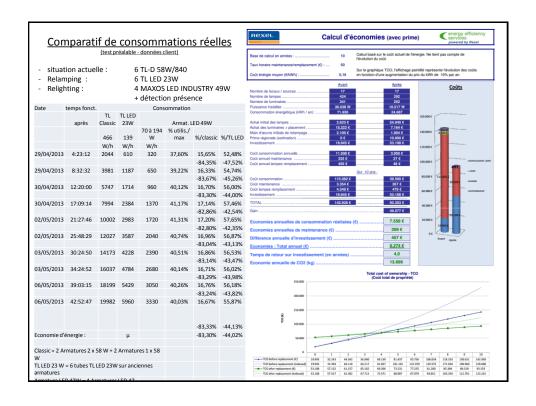






Hauteur de montage : 10 m RELEVE LUX DPH à 85 cm du sol (AMPROBE LM-120) Avantages du système LED utilisé: 153,4 141,5 144,8 149,9 139,5 141,4 153,2 140,4 143,4 Amélioration du niveau d'éclairement horizontal (multiplié par 3 71,2 72,9 65,5 49,0 40,5 48,9 58,2 - voir mesures client ci-contre réalisées la nuit). Amélioration des conditions de travail (éclairement vertical dans 143,2 162,7 148,3 146,2 160,5 134,6 138,1 161,2 192,0 160,0 160,0 148,8 241,0 156,8 140,1 155,5 143,0 173,1 172,7 143,0 172,7 143,0 160,8 114,9 113,5 114,1 161,7 145,1 161,7 145,1 161,7 145,1 161,7 145,1 la zone 0-> 3m multiplié par 4 - lecture des étiquettes facilitées -43,2 54,4 gain de temps – mois de risque d'erreurs – bien-être du personnel. 60,3 57,4 139,7 140,8 Détection de présence (allumage et extinction automatiques avec 47,9 61,6 69,2 61,6 66,5 41,0 54,4 61,7 62,7 157,4 210,0 rampes programmables) – auparavant 226,0 218,0 222,0 160,9 144,6 142,2 157,4 149,9 134,5 144,2 135,7 139,7 154,8 150,5 146,0 Dimming automatique (maintien d'un niveau de luminosité constant en fonction des apports de lumière naturelle par les lanterneaux et récupération du facteur de maintenance). Montage sur rails pré-câblés -: câblage neuf entre armatures -33,1 33,8 39,9 37,9 42,7 61,1 flexibilité (possibilité de rajout, déplacement ou suppression d'armatures et de détecteurs de présence / luminosité/ 49,1 63,3 télécommande en fonction de l'évolution des besoins) 66,3 58,4 72,3 75,3 79,2 Gestion DALI : flexibilité de l'installation - possibilité de 80.4 153,4 172,3 160,7 reprogrammation de groupes et scénarios d'éclairage sans 162,5 153,2 142,4 149,2 151,5 145,4 146,2 153,8 145,8 151,1 162,7 145,4 148,7 166,6 recâblage) - DALI = standard ouvert multifabricants. 153,8 152,9 158,8 134,2 127,7 138,8 139,7 150,3 169,0 159,9 153,8 174,7 Choix d'optiques permettant une distribution lumineuse 49,1 41,0 42,4 52,5 64,3 68,7 67,8 optimisée et le respect de la norme européenne d'éclairage EN-12464 Excellent rendement lumineux : > = 125 lm/W armature -> rentabilité élevée. 71,0 61,7 53,4 59,5 53,2 Fabricant connu et sérieux - suivi et garantie assurés. 44,8 45,2 57,8 47,7 191,2 43,2 Relevé effectué par le client - consigne 150 lx







Primes énergie 2014



Formulaire 22 - Amélioration de l'efficience énergétique et photométrique de l'éclairage intérieur Demande de prime

- Toute personne morale, à l'exception des personnes morales éligibles au programme UREBA³, à l'exclusion des sociétés de logement de service public, pour tout bâtiment ou unité d'établissement situé en Wallonie, ou les syndics d'immeuble pour tout logement situé en Wallonie, quelle que soit leur forme juridique, ou toute personne physique exerçant son activité professionnelle sous le statut d'indépendant, qui réalisent des travaux de remplacement du luminaire complet.

 Les travaux et investissements doivent être réalisés en Région wallonne.

- Les travaux et investissements doivent être realisés en Hégion wallonne.

 Avantages

 La prime s'élève à :

 10 % du montant de la facture en cas de diminution de 10 à 30 % de la puissance installée des luminaires remplacés;
 20 % du montant de la facture en cas de diminution de 31 à 50 % de la puissance installée des luminaires remplacés;
 30 % du montant de la facture si la diminution est supérieure à 50 % de la puissance installée des luminaires remplacés.

 Les factures concernent les investissements ou prestations. Le montant de la prime est plafonné à 10 000 euros par unité détablissement ou par bâtiment selon le cas. Pour les bénéficiaires assujettis à la T.V.A., les montants repris sur la facture s'entendent lors TV.A.

 Le Région wallonne a réservé un budget pour les primes.

Evolutions des luminaires led ...







Projecteurs pour boutiques











Merci de votre attention

www.lightlab.be www.rexel.be

Didier Marlair Gestion d'énergies Rexel Wallonie didier.marlair@rexel.be

Pascal Mirguet
Consultant en éclairage
Provinces Namur – Luxembourg
pascal.mirguet@rexel.be